

Plan d'action pour la protection et l'amélioration de la qualité de l'eau du bassin versant de la rivière du Nord

Action	Description	Niveau d'effort	Horizon temporel	Indicateur de suivi	Direction responsable
1. D'améliorer de manière significative, et en relation avec les exigences du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, la gestion des eaux usées dans les domaines suivants :					
Diminuer les débordements/dérivations/surverses					
Mettre en place un système de télémétrie aux points de surverses en temps réel et sur le réseau	Ce système de surveillance permet une détection immédiate des problèmes de surverse ainsi qu'une gestion proactive des événements pluvieux. Il contribue à améliorer la réactivité et la performance du système de gestion des eaux.	Moyen	Court terme	Nombre de points de surveillance implantés	Services techniques et hygiène du milieu
Réaliser un plan directeur du réseau d'égout et d'optimisation des ouvrages de surverse	Il s'agit de mandater une firme externe pour modéliser le réseau d'égout au complet et identifier les pistes d'optimisation possibles des ouvrages de surverse afin de diminuer la fréquence des débordements	Moyen	Court terme	% d'avancement de la réalisation du plan directeur	Services techniques et hygiène du milieu
Éliminer le plus possible les raccordements inversés					
Inspecter systématiquement la conformité des raccordements des nouvelles constructions	Des exemples de raccordements à inspecter incluent les égouts, les drains français et les gouttières. Cette action peut être incluse dans les inspections des bâtiments ou même dans le plan d'urbanisme (inspections réalisées par les inspecteurs en urbanisme).	Faible	En continu	Nombre de nouvelles constructions inspectées	Services techniques et hygiène du milieu
Poursuivre la mise en œuvre du plan d'action pour l'élimination des raccordements inversés	Le plan d'action pour l'élimination des raccordements inversés a été mis à jour en juin 2024 et prévoit, notamment: l'inspection des réseaux d'égout et des fossés de drainage et l'élimination des raccordements inversés	Élevé	Moyen terme	Nombre de kilomètre de conduites et de fossé à inspecter et nombre de raccordements inversés connus à corriger	Services techniques et hygiène du milieu
Réduire les apports en eaux parasites					
Identifier les sources d'infiltration d'eau parasitaire dans les réseaux d'assainissement (séparatifs et unitaires)	Cette action consiste à réaliser des campagnes de mesures de débits sur les réseaux d'égouts afin d'évaluer les débits d'eaux parasites.	Moyen	En continu	Nombre de kilomètres de réseau investigués pour l'identification des sources d'infiltration d'eau parasitaire	Services techniques et hygiène du milieu
Réaliser un plan d'intervention et de réparation des conduites selon leur état et leur importance en ciblant les secteurs prioritaires	Cette action vise à éviter les infiltrations d'eau dans les réseaux d'assainissement.	Moyen	En continu	Nombre de kilomètres de réseau réparé selon leur état et leur importance	Services techniques et hygiène du milieu
Poursuivre le débranchement des puisards au réseau d'égout sanitaire	Malgré les efforts soutenus de la Ville au cours des dernières années, certains puisards sont encore aujourd'hui raccordés au réseau d'égout sanitaire, ce qui augmente les risques de débordement aux ouvrages de surverse. En général, les corrections les plus simples ont été réalisées, mais celles qui restent à faire sont beaucoup plus complexes.	Élevé	Moyen terme	Nombre de puisards raccordés au réseau d'égout sanitaire	Services techniques et hygiène du milieu
Réduire, lorsque possible, les réseaux unitaires					
Cartographier et inventorier les réseaux unitaires existants	Il s'agit d'identifier les secteurs desservis par des réseaux unitaires et documenter leur état.	Moyen	En continu	% du réseau unitaire cartographié	Services techniques et hygiène du milieu

Plan d'action pour la protection et l'amélioration de la qualité de l'eau du bassin versant de la rivière du Nord

Action	Description	Niveau d'effort	Horizon temporel	Indicateur de suivi	Direction responsable
Éliminer au maximum les blocages et refoulements d'égouts					
Sensibiliser les ICI à la réglementation et à la nécessité d'avoir des systèmes de prétraitement des eaux usées conformes	Il s'agit d'informer et d'éduquer les établissements concernés sur les exigences légales concernant le prétraitement des eaux usées.	Faible	En continu	Nombre d'ICI sensibilisés au règlement sur l'assainissement des eaux	Communications
Respecter les normes à l'effluent					
Réaliser des suivis réguliers de l'effluent	Le suivi est assuré à travers des mesures fréquentes de paramètres clés (coliformes, MES, pH) de l'effluent.	Moyen	En continu	• Nombre de suivis effectués • Conformité aux normes	Services techniques et hygiène du milieu
Former le personnel responsable sur le respect des normes à l'effluent	Il s'agit de s'assurer que le personnel municipal connaît les normes et les bonnes pratiques relatives aux effluents, afin de veiller au respect des exigences de qualité.	Faible	En continu	• Nombre de formations données • % du personnel formé	Services techniques et hygiène du milieu
Favoriser la réduction des sources de pollution à l'émissaire					
Identifier les principales sources de pollution	L'identification des principales sources de pollution est effectuée, à titre d'exemple, à partir d'une cartographie et d'un diagnostic des rejets ponctuels et diffus vers l'émissaire.	Moyen	Court terme	Nombre de sources identifiées	Services techniques et hygiène du milieu
2. D'optimiser collectivement la gestion des eaux de ruissellement afin de diminuer leur impact.					
Faire le suivi périodique et la maintenance des infrastructures de gestion des eaux pluviales	Le suivi permet de garantir que les infrastructures et les stratégies de gestion des eaux pluviales sont adaptées aux nouvelles réalités climatiques et aux zones sensibles. Cette action consiste à mettre en place et effectuer un suivi du PGA-Eau	Moyen	En continu	% d'infrastructures de gestion des eaux pluviales qui font l'objet d'un suivi périodique	Services techniques et hygiène du milieu
3. De réduire l'utilisation et le gaspillage de l'eau, qu'elle provienne des rivières, des puits individuels, des aqueducs ou autres.					
S'assurer que tous les ICI sont munis d'un compteur d'eau potable	Il s'agit de garantir une gestion efficace de la consommation d'eau en assurant que tous les industries, commerces et institutions (ICI) disposent d'un compteur d'eau fonctionnel pour mesurer précisément leur usage, conformément aux exigences de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable.	Faible	En continu	% des ICI recensés avec un compteur d'eau	Services techniques et hygiène du milieu
Participer au projet de recherche sur l'impact des changements climatiques sur la disponibilité de la ressource en eau sur le territoire de la rivière du Nord	Il s'agit d'un projet de recherche porté par l' Organisme de bassin versant de la rivière du Nord , élaboré à partir des besoins et des questions soulevés par les municipalités du bassin versant. Le projet est développé par l'ÉTS et l'UQAM, en partenariat avec l'OBV et les MRC, et sera financé en partie par ces dernières. Le projet s'appuiera notamment sur les données de prévision climatique disponibles et les données de prévision démographique du territoire en plus des données concernant la disponibilité et la recharge des eaux souterraines.	Faible	Moyen terme	Collaborer au projet en partageant toutes les données disponibles qui sont nécessaires au projet	Services techniques et hygiène du milieu

Plan d'action pour la protection et l'amélioration de la qualité de l'eau du bassin versant de la rivière du Nord

Action	Description	Niveau d'effort	Horizon temporel	Indicateur de suivi	Direction responsable
Réaliser une étude d'optimisation des pressions pour diminuer les risques de fuite	La régulation de la pression est l'un des moyens les plus efficaces pour réduire les fuites et les coûts associés. Les ruptures ne sont pas dues qu'à une pression élevée, mais aussi aux variations qui fragilisent les conduites. Une pression trop forte augmente les fuites, mais elle doit rester suffisante pour répondre à la demande à tout moment	Faible	Moyen terme	Nombre d'études d'optimisation des pressions réalisées	Services techniques et hygiène du milieu
4. De viser la conformité des installations septiques.					
Mettre en place une base de données complète et actualisée sur les résidences équipées d'installations septiques individuelles, incluant l'âge, l'état, la fréquence d'entretien, ainsi que les rapports d'entretien et d'inspection, afin de combler les informations manquantes dans les bases de données municipales	Cette action permet de centraliser les données relatives aux installations septiques individuelles en un seul lieu, afin de faciliter leur suivi, d'identifier les secteurs prioritaires pour les interventions, et d'émettre des préavis lorsque nécessaire.	Élevé	Long terme	% des propriétés dont les renseignements sur les ISI sont documentés	Services techniques et hygiène du milieu
5. D'élaborer une stratégie collective de mise en valeur écorécréative de la rivière du Nord et de son bassin versant en collaboration avec les parties prenantes locales et régionales.					
Participer à l'initiative « La route bleue »	Il s'agit de participer à l'initiative « La Route bleue », un réseau de parcours nautiques sécurisés et balisés pour embarcations non motorisées (kayak, canot, planche à pagaie). Cette démarche encourage le développement et la mise en valeur des accès publics sécurisés le long des cours d'eau, favorisant ainsi la découverte, la protection et l'accessibilité des milieux aquatiques.	Moyen	En continu	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de mises à l'eau aménagées • Inclusion officielle dans La route bleue 	Loisirs, culture et vie communautaire
Impliquer l'Association québécoise pour les loisirs des personnes handicapées (AQLPH) ainsi que les instances régionales, notamment l'Association régionale des loisirs pour personnes handicapées des Laurentides (ARLPHL), afin de favoriser l'inclusion de tous dans la stratégie	Une stratégie collective de mise en valeur écorécréative de la rivière du Nord implique un accès pour tous, nécessitant ainsi la collaboration avec les associations AQLPH et ARLPHL.	Moyen	Moyen terme	Taux d'accessibilité des aménagements ou projets découlant de la stratégie	Loisirs, culture et vie communautaire
Développer un réseau de sentiers riverains interconnectés le long de la rivière du Nord	Cette action vise à aménager et relier des sentiers existants et nouveaux le long de la rivière, en mettant en valeur les accès publics, en installant des panneaux d'interprétation et en prévoyant des zones d'observation, de repos et d'usage récréatif.	Élevé	Moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de km de sentiers aménagés et connectés • Fréquentation annuelle estimée 	Loisirs, culture et vie communautaire
6. D'acquérir, colliger, mettre à jour et partager les données et connaissances nécessaires pour obtenir un portrait clair de la qualité de l'eau du bassin versant, de concert avec les partenaires locaux, régionaux et nationaux, dans les limites des informations disponibles.					
Surveiller la qualité de l'eau	Il s'agit de prélever et d'analyser régulièrement des échantillons d'eau à des endroits stratégiques de la Rivière du Nord	Faible	En continu	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de points d'échantillonnage • Fréquence d'échantillonnage 	Services techniques et hygiène du milieu

Plan d'action pour la protection et l'amélioration de la qualité de l'eau du bassin versant de la rivière du Nord

Action	Description	Niveau d'effort	Horizon temporel	Indicateur de suivi	Direction responsable
7. De renforcer la solidarité entre l'amont et l'aval et le concept de gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant.					
Participer aux initiatives de concertation régionale	La gestion intégrée de l'eau, qui repose sur une solidarité entre les zones en amont et en aval, nécessite une participation active aux initiatives de concertation régionale. À l'échelle du bassin versant de la rivière du Nord, ces démarches sont coordonnées par l'Organisme de bassin versant (OBV). Cette action vise à renforcer la présence des instances municipales au sein de ces espaces de dialogue et à encourager leur ouverture à la collaboration et à la concertation, particulièrement en ce qui concerne les enjeux liés à la gestion de l'eau sur le territoire du bassin versant.	Faible	En continu	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participations aux activités de concertation régionales 	Services techniques et hygiène du milieu
8. De mutualiser nos ressources et expertises entre municipalités pour faciliter la mise en œuvre des actions contribuant à l'amélioration de la qualité de l'eau.					
Participer à des projets en partenariat avec d'autres municipalités	Il s'agit de développer et mettre en œuvre des projets collectifs entre municipalités voisines : restauration de bandes riveraines, gestion des eaux pluviales, suivi de la qualité de l'eau, campagnes de sensibilisation régionales.	Moyen	En continu	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets communs réalisés • Nombre de municipalités participantes 	Services techniques et hygiène du milieu
9. D'entreprendre des actions visant la protection des milieux humides et hydriques					
Élaborer des plans ou stratégies locales de conservation des MHH	En particulier, il s'agit de développer un plan municipal de conservation et de mise en valeur des MHH, en arrimage avec les cibles des PRMHH de la MRC.	Moyen	En continu	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption du plan de conservation local • Nombre de MHH ciblés 	Services de l'urbanisme et de l'environnement
Cibler des zones de protection, conservation et restauration prioritaires des MHH	Cette action vise à identifier et cartographier les MHH à conserver, restaurer ou mettre en valeur, par ordre de priorité. Cela permet de planifier les interventions et le plan de mise en œuvre. Elle n'inclut toutefois pas les projets de restauration sur le terrain.	Moyen	Court terme	<ul style="list-style-type: none"> • Carte officielle adoptée • Superficie d'intervention ciblée 	Services de l'urbanisme et de l'environnement
Nommer et valoriser les MHH municipaux	Il s'agit d'attribuer un nom officiel aux MHH et de les mettre en valeur (panneaux, cartes, sensibilisation).	Faible	Court terme	Nombre de MHH nommés et valorisés	Services de l'urbanisme et de l'environnement
Contribuer aux efforts de mise en œuvre des PRMHH	Cette action reflète le rôle clé des municipalités dans le suivi des mesures prévues au PRMHH de la MRC sur leurs territoires respectifs.	Faible	En continu	Nombre de mesures réalisées	Services de l'urbanisme et de l'environnement
S'informer particulièrement sur l'orientation 2 des nouvelles OGAT et l'intégrer dans les outils de planification	L'orientation 2, intitulée « Assurer la conservation des écosystèmes et miser sur une gestion durable et intégrée des ressources en eau », comprend notamment l'objectif 2.3 : « Assurer la pérennité et la protection des ressources en eau par une gestion intégrée ». À noter que la MRC des Pays-d'en-Haut travaille actuellement à l'intégration des nouvelles OGAT dans leur nouveau SAD, dont l'adoption est prévue d'ici 2027	Moyen	Moyen terme	Nombre de règlements municipaux adaptés à l'orientation 2	Services de l'urbanisme et de l'environnement

Plan d'action pour la protection et l'amélioration de la qualité de l'eau du bassin versant de la rivière du Nord

Action	Description	Niveau d'effort	Horizon temporel	Indicateur de suivi	Direction responsable
Intégrer la protection des MHH aux règlements d'urbanisme	Cette action vise à renforcer la protection des MHH en inscrivant des dispositions spécifiques dans les règlements d'urbanisme municipaux, notamment dans les règlements de zonage, de lotissement, de construction ou sur les permis et certificats. Elle permet, entre autres, de délimiter des zones de conservation, de restreindre certaines activités à proximité des MHH (comme le remblai, le drainage ou la construction), d'imposer des critères d'implantation adaptés ou encore d'exiger des mesures de compensation lors de projets ayant un impact sur ces milieux sensibles.	Moyen	Court terme	Nombre de règlements modifiés	Services de l'urbanisme et de l'environnement
Mener des campagnes de sensibilisation citoyenne sur l'importance des MHH et des services écosystémiques qu'ils rendent	Cette action vise à sensibiliser les citoyens à la valeur écologique des MHH en mettant en lumière les services écosystémiques qu'ils rendent, tels que la régulation des eaux, la filtration des polluants et la préservation de la biodiversité. Elle contribue à renforcer l'acceptabilité sociale des actions de protection et de restauration de ces milieux.	Faible	En continu	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de campagnes réalisées • Taux de participation 	Communications
10. De soutenir nos acteurs locaux et régionaux, notamment les agriculteurs, dans l'amélioration de leurs pratiques, et à les inclure pour faire partie de la solution.					
Encourager la mise en place de bandes riveraines élargies et végétalisées	Cette action vise à sensibiliser les citoyens à l'importance d'aménager des bandes riveraines élargies et végétalisées sur leurs propriétés privées.	Moyen	En continu	<ul style="list-style-type: none"> • Superficie de bandes élargies • Nombre de fermes et de producteurs agricoles ciblés 	Communications